

Numéro 48 - 2 avril 2016

À qui les métallos doivent-ils confier leur sort?

**Les monopoles mondiaux de l'acier
mettent de l'avant leur plan
de «modernisation des
recours commerciaux»**



À qui les métallos doivent-ils confier leur sort?

- Les monopoles mondiaux de l'acier mettent de l'avant leur plan de «modernisation des recours commerciaux»
- À qui les métallos doivent-ils confier leur sort?
- L'édification nationale requière qu'on restreigne le droit de monopole et l'édification d'empire

À qui les métaux doivent-ils confier leur sort?

Les monopoles mondiaux de l'acier mettent de l'avant leur plan de «modernisation des recours commerciaux»

Les monopoles de l'acier qui opèrent au Canada et leurs représentants politiques mettent de l'avant une notion frauduleuse de commerce équitable sous la domination des monopoles. L'Association canadienne des producteurs d'acier a présenté un plan de « Modernisation des recours commerciaux ».[1] Un député libéral provincial de l'Ontario est même en train de faire circuler une pétition appelant le gouvernement à adopter le plan « afin d'assurer un commerce équitable à l'acier canadien ».[2] Pendant ce temps, les libéraux de Justin Trudeau ont fait la promotion dans le budget 2016 du mantra d'un commerce équitable sous le libre-échange impérialiste contrôlé par les monopoles.

On lit dans le budget 2016 dans la sous-section intitulée « Renforcer la réponse du Canada face au commerce déloyal » :

« Des mécanismes de recours commerciaux efficaces et modernes constituent une partie importante de l'engagement du gouvernement pour appuyer les emplois et les investissements canadiens. Pour favoriser des conditions propices à la croissance manufacturière et aux nouveaux investissements, il faut des marchés ouverts au Canada et à l'étranger, ainsi que la capacité de lutter contre l'échange de marchandises à des prix déloyaux qui entrent dans le marché canadien. Dans le cadre du budget de 2016, le gouvernement prendra des mesures pour renforcer sa capacité d'appliquer des recours contre les importations faisant l'objet d'un dumping ou de subventions, par voie de modifications législatives. De plus, le gouvernement consultera les intervenants pour s'assurer que les mécanismes de recours commerciaux du Canada confèrent aux entreprises canadiennes la capacité de réagir à l'évolution de la conjoncture commerciale mondiale. »

On voit dans différents documents ce que les monopoles de l'acier entendent par « Modernisation des recours commerciaux ». Leur plan comprend des modifications aux « Procédures de collecte des données » de l'Agence des services frontaliers du Canada et l'amélioration de ses « Outils d'application de la loi » de même que des modifications au Tribunal canadien du commerce extérieur. Ces mesures visent à l'ingérence dans les affaires politiques et économiques souveraines d'autres pays et l'imposition à ces pays de valeurs et de procédures qui servent les fabricants d'acier mondiaux qui opèrent en Amérique du Nord. [3]



La pétition et le soi-disant plan de modernisation n'ont pas comme objectif de bâtir une industrie canadienne de l'acier vibrante et souveraine qui comble la demande apparente en acier et recourt le moins possible aux importations si elle doit y

recourir. Une industrie canadienne souveraine de l'acier n'aurait pas besoin d'importer l'acier qu'elle estime vendu à un prix inéquitable et ne se permettrait pas de s'ingérer dans les affaires politiques et économiques souveraines des autres. Si elle possédait une industrie de l'acier stable et subvenant aux besoins du pays, l'économie canadienne n'importerait de l'acier que si cela était à l'avantage mutuel de l'exportateur et de l'économie canadienne.

Transporter un produit lourd comme l'acier sur de longues distances n'est pas viable économiquement. Au Canada, il serait préférable d'avoir des opérations intégrées autonomes dans les cinq principales régions afin de réduire les distances si l'acier doit être transporté. La plupart des membres de l'Association canadienne des producteurs d'acier (ACPA) sont Canadiens de nom seulement et sont des filiales de monopoles mondiaux. On compte parmi eux ArcelorMittal (Inde, Europe), Essar (Inde), Evraz (Russie), Gerdau (Brésil) et une créature abusée de US Steel, l'ancienne Stelco. Ils possèdent de grandes installations de par le monde, y compris dans certains pays que l'ACPA accuse fréquemment de pratiquer le commerce inéquitable. Ce sont tous des exportateurs mondiaux d'acier et ils ne veulent certainement pas d'une modernisation du commerce qui repose sur l'avantage mutuel et l'édification nationale des pays commerçants ou le développement d'économies souveraines subvenant à leurs besoins où que ce soit, ce qui restreindrait le droit de monopole et l'édification d'empire et réduirait le besoin du commerce de l'acier et de son transport sur de longues distances.

Le plan de commerce équitable des monopoles et la plus grande partie du tapage sur le commerce équitable visent à renforcer le droit de monopole et sa domination du commerce international et à affaiblir tout mouvement d'affirmation des pays indépendants, de leurs économies souveraines et de l'édification nationale. Les monopoles cherchent à diriger les inquiétudes et même la colère des gens contre la Chine, contre certains autres pays et, chose ironique, contre leurs propres opérations dans certaines de leurs principales régions de production comme l'Inde et la Russie. Ils veulent qu'on oublie ces mêmes forces monopolistes qui opèrent ici-même au Canada et qui s'attaquent aux droits des travailleurs et bloquent la solution des problèmes économiques et la voie de l'édification nationale.

L'industrie canadienne de l'acier est entièrement dominée et contrôlée par l'oligarchie financière internationale qui est à la fois détentrice de la dette et du capital-actions. Ces monopoles sont des bâtisseurs d'empires qui servent leurs intérêts privés étroits. Ils n'ont rien à voir avec l'édification nationale au service de l'intérêt public et du bien-être des Canadiens. Ils peuvent bien dire qu'édifier des empires va apporter quelque chose de bon aux Canadiens mais en fait, comme on le voit avec l'ancienne Stelco et Essar, cette édification d'empire signifie l'insécurité et la destruction nationale. Les monopoles mondiaux font tout ce qu'ils peuvent pour servir leurs intérêts privés étroits et leur empire, ce qui est contraire à l'édification nationale et à l'intérêt public. ArcelorMittal, qu'on présente souvent comme une entité stable, vient d'être forcé par les détenteurs de sa dette de vendre deux grandes installations productrices d'acier aux États-Unis à un empire d'investissement de New York. Essar connaît une crise mondiale d'endettement qui met à risque l'économie canadienne, une ville de l'acier comme Sault Sainte-Marie et la sécurité et le bien-être des travailleurs actifs et à la retraite.

L'ACPA se dédie au libre-échange sous la domination des monopoles. Le commerce équitable sous le libre-échange contrôlé par les monopoles est un échange qui favorise des monopoles particuliers et des détenteurs particuliers de grande richesse sociale. On devrait plutôt appeler un libre-échange impérialiste, contraire au développement d'économies viables, indépendantes et s'appuyant sur soi partout, qui font des échanges sur une base d'avantage mutuel.

Pour l'ACPA, l'échange équitable dans le secteur de l'acier est un échange de l'acier qui favorise les intérêts d'empire monopoliste privé de ses membres en opposition à l'intérêt public et à l'édification nationale. Leur intérêt privé à faire de l'argent par la production et l'échange d'acier au Canada aux prix qu'ils demandent les place en concurrence non seulement avec d'autres fabricants mondiaux d'acier mais avec les entreprises qui achètent de l'acier. Par exemple, les monopoles des secteurs des véhicules, de la machinerie lourde, de la fabrication d'appareils ménagers et de la construction veulent acheter de l'acier d'une certaine qualité à bas prix. Ce sont eux aussi des bâtisseurs d'empire et ils ne se soucient pas le moins du monde du secteur de l'acier canadien tant qu'ils peuvent en trouver quelque part dans le monde. Leur seul souci est d'acheter de l'acier à bas prix et ils vont l'acheter de quiconque leur fait le meilleur prix. Pour les consommateurs d'acier utilisé comme moyen de production, le commerce équitable de l'acier sous le libre-échange impérialiste contrôlé par les monopoles signifie l'obtention de l'acier le moins cher peu importe sa provenance. Alors que l'ACPA demande à grands cris des prix plus élevés, les monopoles consommateurs demandent un libre-échange impérialiste qui leur fournit de l'acier bon marché peu importe sa provenance afin de pouvoir bâtir leur empire particulier. Tout comme l'ACPA, mais à partir d'un angle différent, les monopoles consommateurs déclarent que le commerce équitable sous le libre-échange est dans le meilleur intérêt des « emplois et de l'investissement canadiens ».

La demande d'un commerce équitable sous le libre-échange impérialiste contrôlé par les monopoles mène directement à une impasse faite de disputes inter-monopolistes et inter-impérialistes et même à la guerre. Cette demande détourne la classe ouvrière de son travail pour bâtir l'opinion publique et sa force organisationnelle et sa politique indépendante dans sa lutte pour une économie stable et subvenant à ses besoins et qui est sous le contrôle des vrais producteurs et sert l'intérêt public, le bien-être du peuple et l'édification nationale. Le libre-échange impérialiste contrôlé par les monopoles ne peut pas et ne pourra jamais mener à un commerce équitable qui repose sur l'avantage mutuel et qui est au service du développement pacifique et de l'édification nationale au Canada ou ailleurs dans le monde.

Notes

1. Les neuf entreprises qui sont membres de l'Association canadienne des producteurs d'acier sont : AltaSteel, ArcelorMittal Dofasco Inc., Essar Steel Algoma Inc., Evraz Inc. NA, Gerdau, Ivaco, Rio Tinto fer et titane, Tenaris, U.S. Steel Canada.

2. La pétition pour un commerce équitable dans le secteur de l'acier se lit ainsi :

Attendu que l'industrie canadienne de l'acier emploie directement 20 000 travailleurs et que leurs emplois sont sérieusement menacés par le dumping d'acier étranger ;

Attendu de l'urgent besoin de la Modernisation des recours commerciaux pour créer le commerce équitable pour l'acier canadien ;

Nous, soussignés, prions le gouvernement du Canada d'adopter immédiatement le plan de Modernisation des recours commerciaux mis de l'avant par l'Association canadienne des producteurs d'acier afin de développer le commerce équitable pour l'acier canadien.

3. [La Modernisation des recours commerciaux de l'Association canadienne des producteurs d'acier](#) (en anglais).



À qui les métallos doivent-ils confier leur sort?

La réponse à cette question est « à eux-mêmes », parce que personne d'autre ne s'est montré fiable et digne de confiance. Pourquoi les métallos, et les employés salariés eux aussi, devraient-ils remettre leur sort dans les mains des monopoles de l'Association canadienne des producteurs d'acier (ACPA) et de leurs représentants politiques ? Selon l'ACPA, le plus grand problème auquel l'industrie canadienne de l'acier fait face vient de la Chine et même pas du Canada. Sa position est plutôt comique. Les travailleurs canadiens n'ont que peu de pouvoir sur les affaires politiques du Canada, en auraient-ils plus sur celles de la Chine ? Pourquoi l'ACPA n'en appelle-t-elle pas au renouveau démocratique du Canada et à la garantie des droits des travailleurs, y compris le droit fondamental d'être politique et de contrôler les affaires qui concernent le peuple, son bien-être et sa sécurité, l'établissement par exemple d'un secteur de l'acier vibrant qui produit tout ce qui est nécessaire pour combler la demande apparente en acier du Canada.

Selon l'ACPA, on va trouver la solution aux problèmes de l'industrie canadienne de l'acier en s'ingérant dans les affaires souveraines d'autres pays et en disant à la Chine, à l'Inde, à la Russie et à d'autres comment mener leurs affaires et en particulier comment déterminer le prix de leur acier et à quel prix le vendre. Les travailleurs canadiens ne savent pas vraiment quoi faire de cette suggestion parce qu'ils n'ont pas le pouvoir politique de décider de leurs affaires ici et cela vaut pour le prix de l'acier. En fait l'ACPA et d'autres qui jouissent du privilège de classe de posséder et de contrôler beaucoup de richesse sociale nous disent que les prix devraient être déterminés par une main mystérieuse appelée le marché et non par les êtres humains comme les métallos. Bien sûr, le droit de monopole peut tasser cette main mystérieuse et contrôler les prix directement afin de réaliser un objectif particulier mais sans jamais changer son serment d'allégeance au tout puissant marché.



Pourquoi les métallos et d'autres devraient-ils dire aux Chinois comment déterminer le prix de leur acier alors que les Canadiens ne sont pas autorisés à dire à leurs monopoles de l'acier et aux entreprises qui l'achètent ce que devrait être le prix canadien bien qu'il existe une formule moderne pour déterminer les prix de l'acier et d'autres produits ? Cette formule permettrait de déterminer clairement un prix de production de l'acier qui accorderait aux entreprises un profit moyen mais l'ACPA et ses représentants politiques ne veulent pas d'une telle détermination scientifique des prix. Ils ont leur vision imaginaire d'un marché qui détermine les prix mais quand le prix de marché devient trop bas ils trouvent quelqu'un en Chine ou ailleurs qu'ils accusent de manipuler les prix. C'est très intéressé et trompeur de leur part. Ces gens-là détestent les bas prix de l'acier mais ils raffolent des marchandises à bas prix qui viennent de Chine, de l'Inde et

d'ailleurs, qu'on trouve chez Wal-Mart et d'autres monopoles du détail et d'autres fournisseurs, qu'ils utilisent dans leurs entreprises.

Au lieu de traiter des problèmes économiques du Canada et de la question du contrôle et de la souveraineté et du développement d'une économie stable et subvenant à ses besoins par laquelle on pourrait exercer un contrôle conscient sur les prix et d'autres aspects cruciaux de l'économie moderne, les monopoles de l'ACPA veulent nous pousser à imposer des changements en Chine. Ils veulent que le Canada et d'autres pays du bloc impérialiste américain imposent à la Chine et d'autres pays une direction des choses qui sert l'édification d'empire menée par les États-Unis. L'ACPA veut forcer les producteurs et les exportateurs d'acier chinois à déterminer leur prix de l'acier selon les demandes de l'ACPA et non la politique de la Chine et ce que lui disent son histoire et ses dirigeants en ce qui a trait à ses propres besoins et à sa propre direction. Les producteurs chinois n'obligent pas les clients canadiens à acheter l'acier que selon l'ACPA ils vendent pour presque rien. L'ACPA là-dessus ne reçoit pas beaucoup d'appui parce que les monopoles au Canada et aux États-Unis qui achètent cet acier apprécient et appuient ces bas prix. Plusieurs monopoles comme Wal-Mart ont bâti leur empire en vendant des produits à bas prix provenant de pays en voie de développement auxquels on a volé la valeur qu'ils produisent.

Qu'est-ce que les Canadiens sont censés faire de cette demande d'équité sous le libre-échange impérialiste ? Allons-nous signer des pétitions appelant à la guerre pour imposer à d'autres nos prix et nos valeurs afin que les prix et d'autres choses soient conformes aux intérêts privés de ceux qui jouissent du privilège de classe ? Pourquoi ne pas plutôt commencer par ces choses sur lesquels les Canadiens peuvent exercer un contrôle et non ce qui est produit en Chine ? Pourquoi ne pas nous attaquer à la question de bâtir une industrie de l'acier ici qui comble la demande apparente en acier et mettre fin à cette campagne démagogique d'ingérence dans les affaires souveraines des autres ? Nous pouvons développer un secteur public de gros qui exerce un contrôle public sur les prix de base et sur ce qui sort du pays et y entre plutôt que de laisser ces questions importantes aux monopoles et à leurs intérêts privés étroits.

Il est clair à tout le moins que les métallos ne peuvent pas confier leur sort à l'ACPA et à ses représentants politiques. Les métallos doivent prendre leur sort en main et gagner confiance dans leurs propres capacités politiques, dans leur propre pensée et leur propre force organisationnelle. C'est seulement en prenant en main eux-mêmes les affaires politiques que les métallos peuvent construire un secteur de l'acier souverain au sein d'un projet d'édification nationale qui est le leur et qui donne une place d'honneur à l'intérêt public et soutient le principe moderne selon lequel l'économie doit d'abord et avant tout être au service du bien-être du peuple et être la garantie matérielle de l'exercice de ses droits.



L'édification nationale requière qu'on restreigne le droit de monopole et l'édification d'empire

L'Association canadienne des producteurs d'acier (ACPA) ne reconnaît pas l'économie canadienne comme étant indépendante de l'empire américain. Elle considère le Canada et le Mexique comme des pays et des économies qui sont subordonnées aux États-Unis des monopoles d'Amérique du Nord. Dans cet arrangement de construction d'empire, les Canadiens ne contrôlent pas leur

économie et ne possèdent que peu de leviers leur permettant d'appliquer de la pression ou d'apporter quelque remède lorsqu'il s'agit de régler les problèmes.

L'impuissance exprimée par la *Loi sur Investissement Canada* face à la violation ouverte par US Steel de ses engagements en vertu de LIC après qu'il ait acheté Stelco a démontré le manque de contrôle même formel du Canada en ce qui a trait au sort et à l'économie du pays. Les monopoles ont aussi recours à la protection de la faillite en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* afin d'attaquer les droits des travailleurs et de défier l'état de droit et les arrangements établis depuis longtemps comme les conventions collectives. Le fait que le droit de monopole supplante le droit public et que l'édification d'empire supplante l'édification nationale représente un problème fondamental qu'il faut régler si on veut résoudre les problèmes et ouvrir la voie à un avenir brillant.

Le libre-échange sous le contrôle des monopoles est une arme puissante dans les mains des bâtisseurs d'empire pour contrôler les économies, briser l'édification nationale et s'attaquer aux droits de tous et exercer une dictature ouverte sur les peuples. Sur son site web, l'ACPA se vante du pouvoir dont jouissent ses membres sous le libre-échange impérialiste et cherche à renforcer leur domination en étendant le libre-échange à d'autres régions. On lit sur le site :

« Le secteur de l'acier est à l'avant-scène de l'intégration de l'économie nord-américaine.... Le secteur canadien de l'acier a joué un rôle important dans l'évolution du libre-échange nord-américain en commençant par le premier Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE), conclu en 1998. Cela s'est poursuivi avec l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) de 1993....En reconnaissant l'importance stratégique de l'acier dans la région de l'ALENA, les trois gouvernements signataires de cet accord ont mis sur pied, en 2003, le Comité nord-américain du commerce sur l'acier (CNACA) qui coordonne les mesures prises par les gouvernements et l'industrie afin d'améliorer conjointement les conditions d'une croissance et d'une prospérité soutenue du secteur de l'acier dans la région. Comme les leaders des trois pays l'ont convenu, le CNACA met en évidence un partenariat stratégique doté d'une vision stratégique....Le Canada doit s'appuyer sur les bases mises en place avec l'ALÉNA, et sur la déclaration conjointe récente du Canada et des États-Unis portant sur une vision commune, pour parvenir à de plus grandes efficacités économiques ; ce qui renforcera la capacité concurrentielle de l'industrie nord-américaine par rapport à celle de ses autres partenaires commerciaux. »



Dans cette vision et ce mouvement de libre-échange contrôlé par les monopoles, le Canada n'est pas une nation indépendante mais une partie d'une « région commerçante », un empire dirigé par les États-Unis qui établit des relations de libre-échange impérialiste avec l'Europe (AECG) et l'Asie-Pacifique (PTP). Cela veut dire en pratique que l'économie canadienne est au service des besoins des monopoles les plus dominants et de leur édification d'empire au service de leurs intérêts privés, au détriment de l'édification nationale au service de l'intérêt public et du bien-être

du peuple. Cela restreint sérieusement la capacité du peuple d'exercer un contrôle sur les affaires qui le concernent et affectent son bien-être et sa sécurité.

L'ACPA et les mesures de recours commerciaux qu'invoquent les libéraux de Justin Trudeau au sein du libre-échange impérialiste n'ont rien de moderne. Une approche moderne doit comprendre une autorité publique du secteur de gros qui détermine les prix de production et exerce un contrôle public sur les exportations et les importations et leurs prix. Cela requière un commerce bilatéral qui se fait de pays à pays pour l'avantage mutuel et non un commerce qui se fait de monopole à monopole ou entre un monopole et l'économie d'un pays dominé dans une mêlée générale où domine la raison du plus fort, surtout la raison qui vient de la puissance militaire américaine.

Le commerce international qui repose sur l'avantage et le développement mutuels sert l'édification nationale. Il prive les monopoles et les bâtisseurs d'empire de leur contrôle et de leur domination sur des économies souveraines mais, pour que cela soit possible, il faut qu'une autorité publique en laquelle les gens ont confiance et sur laquelle ils exercent contrôle et surveillance supervise les échanges et les prix.

Pour qu'elle soutienne le droit public et exerce un contrôle sur l'économie souveraine, l'autorité publique doit avoir le pouvoir de restreindre le droit de monopole et de contrôler le mouvement des produits qui sortent du pays et y entrent. Sans cela, les droits du peuple sont sujets aux attaques des monopoles mondiaux les plus puissants et de leur construction d'empire au sein du système impérialiste d'États. Dans la période actuelle de domination du droit de monopole, les peuples ne peuvent pas exercer de contrôle ou avoir leur mot à dire sur ce qui sort du pays et y entre sans développer leur mouvement organisé en faveur du droit public. Par des actions avec analyse, ils peuvent restreindre le droit de monopole, s'engager dans le renouveau démocratique en politique et ouvrir une voie vers l'avant et ainsi exercer un contrôle et une influence sur les affaires qui les concernent dans le cadre d'un grand projet d'édification nationale.



Lisez *Le Marxiste-Léniniste*
Site web: www.pccml.ca Courriel: redaction@cpcml.ca